8

# Des ruralités en mutation. S'adapter pour nourrir, mais pas que... : 40 ans d'évolution agricole en province de Luxembourg

Richard Lambert (ASBL Centre de Michamps)



# Des ruralités en mutation. S'adapter pour nourrir, mais pas que… : 40 ans d'évolution agricole en province de Luxembourg

## Introduction

Au cours des quatre dernières décennies, l'agriculture européenne a connu de profondes mutations. Plusieurs facteurs en sont à l'origine : innovations technologiques, attentes sociétales, évolutions réglementaires, bouleversements économiques, changements climatiques et urgences écologiques. Les agriculteurs doivent aujourd'hui s'adapter à une réalité en constante évolution, et ce, à un rythme de plus en plus rapide.

La province de Luxembourg n'échappe pas à cette dynamique : depuis les années 1980, son modèle agricole a profondément évolué. Alors que l'après-Seconde Guerre mondiale fut principalement marqué par un essor technologique, depuis les années 1990, les préoccupations environnementales ont pris une place centrale. Pour répondre aux attentes sociétales, des législations contraignantes ont été adoptées pour limiter la pollution agricole, tandis que les mesures agri-environnementales volontaires et l'agriculture biologique ont connu un essor considérable, soutenues par les pouvoirs publics.

L'élevage bovin, majoritaire dans la province (présent dans 76 % des exploitations de la province), a été particulièrement impacté par des évolutions majeures telles que l'instauration des quotas laitiers en 1984, la réforme de la PAC en 1992, et la suppression de ces quotas en 2015. Les crises sanitaires successives et les critiques croissantes liées aux émissions de méthane, au bien-être animal et à la consommation de viande fragilisent encore davantage le secteur de l'élevage bovin.

Le nombre d'exploitations agricoles est passé de 6 500 en 1985 à 2 300 aujourd'hui, soit une diminution de 65 %. C'est dans les provinces « herbagères » (Liège et Luxembourg) que la diminution est la plus forte. Depuis 2013, cette tendance semble néanmoins se stabiliser en Wallonie. Parallèlement, la taille moyenne des exploitations est passée de 20 ha à 63 ha, portée par la modernisation du matériel agricole et les opérations de remembrement, désormais appelées aménagements fonciers ruraux, qui ont également remodelé le paysage.

## L'élevage bovin en recul malgré les progrès technologiques et les améliorations génétiques.

Malgré la révolution technologique de l'après-guerre, dans les années 1980, les fermes de la province utilisaient encore fréquemment des équipements vétustes, nécessitant une forte part de travail manuel. La récolte du fourrage, majoritairement sous forme de foin en petits ballots, mobilisait beaucoup de main-d'œuvre.

La diffusion des presses à balles cylindriques, des techniques d'enrubannage et l'amélioration du matériel de manutention a profondément transformé les pratiques de récolte, réduisant la pénibilité. L'ensilage d'herbe, moins dépendant des conditions météorologiques, s'est généralisé. La puissance moyenne des tracteurs est passée de 68 à 163 chevaux, pour tracter des machines de plus en plus imposantes.

Du côté du logement du bétail, de nouvelles étables modernes avec couloirs d'alimentation et évacuation mécanisée du fumier ont remplacé les bâtiments traditionnels situés au cœur des villages. Les exploitations se sont déplacées en périphérie, même si l'urbanisation les a souvent rapidement rejointes. Les anciens bâtiments agricoles ont parfois été reconvertis en habitations ou en gîtes ruraux, favorisant le tourisme à la ferme et une diversification des revenus.

Dans les élevages laitiers, les robots de traite, malgré leur coût élevé, sont devenus courants. Cette modernisation implique toutefois des investissements importants, augmentant la spécialisation des exploitations, l'endettement et la dépendance aux subventions.

Sur le plan génétique, les races laitières ont vu leur production par vache croître d'environ 30 % en cinquante ans. Côté viande, la sélection du type « culard » débute dans les années 50-60 à partir de la race mixte de Moyenne et Haute Belgique et aboutit en 1973 à la création du Blanc Bleu Belge. Cette race bien que toujours dominante a laissé davantage de place à des races plus rustiques comme la limousine et la blonde d'Aquitaine depuis les années 90.

Le cheptel laitier a fortement diminué entre 1990 et 1993, conséquence de la conversion des petites exploitations laitières non rentables vers des élevages viandeux, accélérée par la réforme de la PAC en 1992. Le cheptel total s'est maintenu jusqu'en 2000 avant d'entamer une diminution progressive, qui s'est accélérée depuis 2010. Actuellement, la Wallonie compte environ un million de têtes bovines, soit un tiers de moins qu'en 2000. La province de Luxembourg, détenant 28 % du cheptel wallon, est particulièrement touchée par cette crise de l'élevage bovin.

La diminution de l'élevage bovin résulte d'une combinaison de facteurs économiques, environnementaux, sociétaux et sanitaires. Le manque de rentabilité, l'augmentation des charges de production et la diminution progressive des aides publiques fragilisent les exploitations. Parallèlement, les pressions environnementales, notamment la mise en cause des émissions de méthane et les réglementations de plus en plus strictes, la charge administrative, renforcent les contraintes pesant sur les éleveurs. À cela s'ajoutent les critiques sociétales concernant le bien-être animal et l'évolution des habitudes de consommation, marquées par une diminution de la consommation de viande bovine. Les crises sanitaires successives (hormones, vache folle, dioxine, fièvre aphteuse, langue bleue…) nuisent aussi à l'image et à la rentabilité de l'élevage.

## Une agriculture façonnée par la PAC, fortement engagée dans l'agri-environnement

Depuis 1962, la Politique Agricole Commune (PAC) a profondément influencé l'agriculture européenne et luxembourgeoise. Favorisant initialement la productivité pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, la PAC a évolué vers une prise en compte de l'environnement, avec une première réforme majeure en 1992.

Les réformes de 2003 et 2014 ont introduit la «conditionnalité» des aides et renforcé les mesures en faveur du développement rural et de l'environnement, notamment via le maintien des prairies permanentes et la promotion de surfaces d'intérêt écologique.

Le premier programme agri-environnemental wallon, lancé en 1995, connut un succès mitigé faute de primes suffisantes et d'accompagnement. Une amélioration en 1999, avec la création d'un réseau de conseillers, et une refonte en 2005, ont rendu les programmes plus attractifs. Cependant, entre 2013 et 2015, des contraintes budgétaires ont ralenti cette dynamique.

La complexité croissante de la PAC est souvent critiquée. À chaque réforme, les règles changent, générant incertitudes et charges administratives. Pour certaines exploitations, notamment bovines viandeuses, les aides peuvent représenter jusqu'à 80 % du revenu, ce qui souligne leur importance, mais aussi leur fragilité.

La province de Luxembourg est la plus engagée de Wallonie en matière de mesures agri-environnementales et climatiques : 40 % des surfaces engagées et 50 % des prairies de haute valeur biologique s'y trouvent.

Les Programmes de Gestion Durable de l'Azote en Agriculture (PGDA), instaurés après la Directive nitrate de 1991, imposent aussi des contraintes, bien que la province soit peu concernée par les délimitations des zones vulnérables.

## Agriculture biologique, diversification et circuits courts : des stratégies de résilience

Face aux crises agricoles répétées (baisse des prix, aléas climatiques, endettement), les agriculteurs ont multiplié les stratégies de diversification. Selon l'Observatoire de la diversification, le nombre d'exploitations diversifiées a doublé entre 2010 et 2020. En province de Luxembourg, une exploitation sur trois pratique au moins une activité de diversification.

Les circuits courts, en particulier, ont connu un essor important, permettant aux agriculteurs de mieux valoriser leur production et de répondre à la demande sociétale pour une alimentation locale. D'autres activités comme la transformation à la ferme, les travaux agricoles à façon ou le tourisme rural complètent cette diversification, contribuant aussi à améliorer l'image de l'agriculture.

En matière d'agriculture biologique, la Province de Luxembourg se distingue également : une ferme bio wallonne sur trois est luxembourgeoise, et 25 % de la surface agricole utile (SAU) provinciale est cultivée en bio.

## Le défi climatique

Le climat a toujours pesé sur l'agriculture, mais le changement climatique exacerbe les risques. Depuis quinze ans, la fréquence des sécheresses, des hivers doux et des précipitations extrêmes (comme les inondations de 2021) impacte fortement les productions agricoles.

Avec 70 % de la Superficie agricole utile occupée par des prairies permanentes et 11 % par de prairies temporaires, la province de Luxembourg voit son modèle d'élevage basé sur l'herbe fragilisé. En période de sécheresse, les agriculteurs doivent entamer prématurément les stocks de fourrages hivernaux. Les coûts alimentaires flambent, mettant en péril la viabilité économique de certaines exploitations. Un déficit de 100 mm de pluie pendant la croissance des prairies entraîne une perte de rendement de 1 500 kg de matière sèche par hectare.

D'autres cultures, comme le maïs, profitent cependant du réchauffement climatique : sa surface en Ardenne est passée de 3 200 ha en 2001 à 5 600 ha en 2023, avec des rendements en forte hausse. Cette expansion se fait principalement au détriment des prairies.

Enfin, la culture du sapin de Noël a aussi fortement progressé, pour des raisons économiques plutôt que climatiques, passant de quelques centaines d'hectares dans les années 1980 à plus de 3 100 ha en 2018. Si elle ne représente encore qu'une faible part de la SAU provinciale, dans certaines communes, elle approche 10 %, générant localement des tensions sur l'accès au foncier.

## Conclusion

L'agriculture de la province de Luxembourg a profondément évolué au cours des quarante dernières années, portée par des mutations technologiques, économiques, environnementales et climatiques. D'une agriculture encore très « manuelle » dans les années 1980, elle est devenue aujourd'hui plus spécialisée, mécanisée et diversifiée, mais également plus vulnérable face aux défis économiques et climatiques. Les agriculteurs se sont adaptés aux exigences croissantes des politiques publiques, en particulier celles de la PAC, en s'engageant massivement dans des démarches environnementales et biologiques. Cependant, cette adaptation n'a pas toujours suffi à assurer la reprise et la rentabilité des exploitations, confrontées à l'endettement et à l'instabilité des marchés. Leur nombre a diminué de 65%. L'élevage bovin qui est la principale spéculation est en forte baisse depuis 25 ans.

La diversification des activités, le développement des circuits courts et l'agriculture biologique ont permis à de nombreuses fermes de renforcer leur résilience, même si ces solutions ne peuvent compenser toutes les fragilités structurelles du secteur. Le changement climatique représente désormais un défi majeur, remettant en cause certains équilibres traditionnels, notamment l'élevage basé sur les prairies.

À travers ces évolutions, l›agriculture luxembourgeoise démontre une capacité d›adaptation remarquable, mais elle devra continuer à innover et à se transformer pour relever les défis écologiques, économiques et sociaux des décennies à venir, tout en préservant la richesse de son territoire rural.